



Du changement à l'Ecole de musique CRESCENDO

Mesdames et Messieurs,

La mise en application de la nouvelle loi cantonale sur les écoles de musique marque la séparation entre la Ville de Vevey et Crescendo, l'école de musique municipale. Cette dernière poursuit ses missions mais est dorénavant intégrée à l'Association des Ecoles de Musique Multisite, à l'instar de 48 autres institutions du même genre.

La Municipalité de Vevey a opté pour une école de musique rattachée à l'Ecole de musique Multisite, répondant aux exigences de la nouvelle loi entrée en vigueur en 2012. La formation est ainsi inscrite dans un cursus permettant aux élèves de suivre un plan d'études commun, jusqu'au niveau du certificat d'études, au même titre que les autres grandes écoles de musique du canton.

Cette adaptation, effective depuis le 1^{er} août, passe par une indépendance totale entre l'école de musique et la commune. C'est la condition sine qua non pour bénéficier de la subvention de la Fondation pour l'Enseignement de la Musique (FEM). Les cours sont dispensés par des enseignants au bénéfice de titres professionnels et pédagogiques reconnus.

Pour rappel, CRESCENDO est issue de la Fanfare des écoles (anciennement Fanfare des Cadets de Vevey) créée en 1964. En 1989, Monsieur Robert Ischer reprend cet ensemble et développe un « Groupe d'animation musicale des écoles » (GAME). En 2000, l'Ecole de musique de la Lyre et celle du GAME se regroupent sous le nom de « Formation musicale CRESCENDO », formant ainsi une seule et même école subventionnée par la Ville.

Pour la rentrée 2014-2015, plus d'une soixantaine d'élèves, âgés de 3 à 18 ans sont attendus dans les mêmes locaux, au Collège de la Veveyse, rue du Torrent 27, sous la responsabilité de Monsieur Sergio Calabretta de l'Harmonie municipale « La Lyre de Vevey ».